

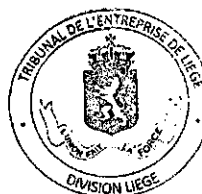


Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



20013195



10 JAN. 2020

Greffe

N° d'entreprise : **0452 234 289**

Dénomination

(en entier) : **MANICO**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **Rue Jean-Marie Clerdin 11, 4684 Haccourt**

Objet de l'acte : Démission - décharge - nomination - pouvoirs

Extrait des décisions unanimes par écrit des actionnaires :

Les actionnaires, qui détiennent l'intégralité des voix, adoptent les décisions suivantes :

1) Prise de connaissance de la démission d'un administrateur

Les actionnaires prennent acte de la démission en qualité d'administrateur de :

• Madame Maryse Vanvinckenroye, domiciliée à 4880 Aubel, Prevent 351.

Cette démission prend effet à compter du 9 décembre 2019.

2) Décharge

Pour autant que de besoin, les actionnaires accordent décharge provisoire à la personne précitée en sa qualité d'administrateur, et d'administrateur délégué, pour l'exercice de son mandat durant l'exercice social en cours jusqu'à la date de sa démission.

Les actionnaires s'engagent irrévocablement et inconditionnellement à voter, lors de la prochaine assemblée générale ordinaire de la société, en faveur de la décharge définitive et inconditionnelle de l'administrateur démissionnaire pour toute responsabilité découlant de l'exercice de ses fonctions jusqu'à la date de réalisation, sauf en cas de dol ou de faute lourde.

3) Nomination d'un nouvel administrateur

Les actionnaires décident de nommer en qualité d'administrateur de la Société, avec effet à compter du 9 décembre 2019, Monsieur Alain Vanlangenaker, domicilié à 4880 Aubel, Prevent 351.

Sauf décision contraire de l'assemblée générale, son mandat d'administrateur est exercé à titre gratuit, et viendra à échéance immédiatement après l'assemblée générale ordinaire de 2020.

4) Pouvoirs

Les actionnaires donnent tout pouvoir à Madame Cindy Torino, et/ou Madame Anna Müller, ou à tout collaborateur/staff de Deloitte Accountancy SCRL pour accomplir au nom et pour le compte de la Société, toutes les formalités de publication légale relative à la présente décision, et en particulier, la publication d'un extrait du présent procès-verbal aux Annexes du Moniteur Belge et la mise à jour de l'inscription à la Banque Carrefour des Entreprises et, à cette fin, pour signer tous documents, accomplir toutes démarches utiles auprès du greffe du tribunal de commerce compétent, des Guichets d'Entreprises et de la Banque Carrefour des Entreprises et, d'une manière générale, faire tout ce qui est nécessaire à cette fin.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 22/01/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »)

Réservé
au
Moniteur
belge

Anna Müller
Mandataire

Documents déposés :

- Décisions unanimes par écrit des actionnaires ;
- Lettre de démission de Madame Maryse Vanvinckenroye ;
- Copie recto-verso de la carte d'identité de Madame Maryse Vanvinckenroye ;
- Copie recto-verso de la carte d'identité de Monsieur Alain Vanlangenaker ;
- Attestation du déposant et copie recto-verso de sa carte d'identité.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 22/01/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).